

## Introduction générale

Notre propos porte sur les stratégies d'émergence des écrivains originaires d'Afrique et des Antilles sous domination française entre 1920 et 1960. Nous essayons de comprendre leurs pratiques littéraires, ainsi que la manière dont ces agents se construisent une identité d'écrivain à Paris. Cette identité est en effet reformulée selon la logique propre au champ littéraire parisien. Compte tenu de la spécificité de ces agents et de la période coloniale, nous verrons que cela revient à étudier leur *rapport à l'Afrique*<sup>1</sup>, tant du point de vue sociopolitique que du point de vue littéraire. Pour élaborer ce *rapport à l'Afrique*, nous montrerons que les producteurs littéraires essaient d'établir, à travers des *expériences* familiales régulées et unifiées par des modèles empiriques, c'est-à-dire des *schèmes* (*parenté, violence, amour et chemin*), une *proximité* avec ce continent et, par ce biais, d'investir un rôle ou un statut (une posture)<sup>2</sup> ou de se construire une identité socioculturelle. Notre objectif sera de croiser

- 
1. Il ne s'agit nullement de déterminer une hypothétique « africanité » des textes qui, me semble-t-il, relève plutôt d'un enjeu littéraire propre à la lutte pour l'émergence dans le microcosme littéraire. Certains travaux ont mis en garde contre cette dérive des études littéraires, notamment Bernard Mouralis, « Pertinence de la notion de champ littéraire en littérature africaine », dans Romuald Fonkoua et Pierre Halen, avec la collaboration de Katarina Städtler, *Les Champs littéraires africains*, Paris, Karthala, 2001, p. 60.
  2. Sur cette notion complémentaire de celle de « position », voir notamment Georges Molinié et Alain Viala, *Approches de la réception. Sémiostylistique et socio-poétique de Le Clézio*, Paris, PUF, coll. « Perspectives littéraires », 1993, p. 216-217 ; Jérôme Meizoz, *L'Œil sociologue et la littérature*, Genève, Statkine, 2004, p. 51-65. La posture est la manière singulière d'occuper une position objective dans un champ en investissant un rôle ou un statut, ou bien la façon dont l'écrivain « rejoue ou renégocie sa "position" dans le champ littéraire par divers modes de présentation de soi ou "posture" » (Jérôme Meizoz, *L'Œil sociologue et la littérature*, *op. cit.*, p. 53). Pour ce qui nous concerne, nous retiendrons de la notion de posture les différents modes de présentation de soi des écrivains afro-antillais. C'est ce que nous associons à « l'identité ».

ces *schèmes* en montrant comment ces agents dominés vont mener des stratégies d'entrée dans le centre parisien.

### Les études littéraires « francophones » en débat

Les premières études qui ont été consacrées à ces auteurs africains et antillais de l'ère coloniale ont balisé largement le terrain en proposant de grandes synthèses<sup>3</sup>. Ces travaux pionniers ont apporté des éclairages historiques sur les littératures dites « africaines » et ont permis de jeter les bases sur lesquelles la recherche récente continue de s'appuyer. Ces références ont été souvent linguistiques, biographiques, historiques, psychologiques, etc. La diversité de ces approches, dont l'unité demeure problématique, risque d'occulter ce que nous nous proposons d'élucider, à savoir les stratégies d'émergence des écrivains africains et antillais à Paris. La difficulté tient dans le fait que certains travaux utilisent, par exemple, la conjoncture politique, alors que d'autres font état d'éléments biographiques pour expliquer les œuvres de ces agents, comme c'est souvent le cas pour les biographies de Senghor<sup>4</sup> ou même de Césaire<sup>5</sup>. En outre, les lectures tant internes (linguistique, stylistique, poétique...) qu'externes (historique, politique, biographique...) se sont souvent opposées. Face à ce type d'approches qui dissocient les variables, des chercheurs ont proposé d'autres démarches qui tendent, quand cela est possible, de les rassembler davantage. Nous verrons que la *théorie du champ* est la plus utile pour surmonter l'antinomie classique entre lecture interne et lecture externe. Mais elle peut servir, dès à présent, à situer l'état de la question, en guise d'ouverture à la méthode que nous comptons utiliser dans ce travail.

- 
3. Cf. principalement Lilyan Kesteloot, *Les Écrivains noirs de langue française : naissance d'une littérature*, Bruxelles, Institut de sociologie de l'ULB, 1963 ; *Histoire de la littérature négro-africaine*, Paris, Karthala/AUF, 2001 ; Jacques Chevrier, *La Littérature nègre*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2003 ; Pius Ngandu Nkashama, *Littératures africaines. De 1930 à nos jours*, Paris, Silex, 1984. Pour d'autres ouvrages en langue française, voir notre bibliographie générale.
  4. Jacqueline Sorel, *Léopold Sédar Senghor : l'émotion et la raison*, Saint-Maur-des-Fossés, Sépia, 1995, p. 70 ; Roger Joseph de Benoist, *Léopold Sédar Senghor, témoignage de Cheikh Hamidou Kane*, Paris, Beauchesne, 1998, p. 179-180.
  5. Georges Ngal, *Aimé Césaire, un homme à la recherche d'une patrie*, Paris, Présence Africaine, 1996, p. 16-20.

Comme on le sait, la *théorie du champ*<sup>6</sup> a été élaborée par Bourdieu pour transcender cette antinomie. Elle permet de considérer les discours des différents agents comme des prises de positions à partir d'une perspective particulière du microcosme littéraire, perspective qui reste en relation avec d'autres du même monde. Cette conception relationnelle permet aussi d'éviter que la démarche du chercheur n'aboutisse finalement qu'à parler de sa relation à l'objet, plutôt que de l'objet en tant que tel.

Certaines recherches en langue française concernant le fait littéraire dit francophone tendent à adopter de plus en plus une perspective relationnelle<sup>7</sup>. C'est le cas notamment d'études qui ont été consacrées à Senghor<sup>8</sup>, où sa position discursive est mise en avant grâce à l'analyse du réseau dans lequel l'auteur sénégalais s'insère en fonction des « dispositions » acquises en khâgne. D'autre part, le livre collectif *Les Champs littéraires africains*<sup>9</sup> reste dans le même esprit. On y trouve une réflexion relative à l'application de la notion de champ aux écrivains africains francophones. Ainsi, « [e]n invitant à repérer les dispositions, les prises de position et les positions, le recours à la notion de champ permet de jeter un regard moins naïf sur la production littéraire en ne prenant pas pour argent comptant maintes déclarations tendant à affirmer qu'en Afrique l'art est avant tout social et que l'art pour l'art y est une conception étrangère<sup>10</sup> ». La notion de champ pourrait dès lors changer le regard porté sur les littératures africaines.

D'autres travaux parallèles ont fait la même proposition en étendant le domaine d'investigation à l'ensemble des écrivains francophones<sup>11</sup>. Ils

- 
6. Pour un aperçu des rapports entre littérature et sociologie, je renvoie aux articles de Paul Aron, « Sociologie », de Ruth Amossy, « Sociologie de la littérature », de Benoît Denis et Rainier Grutman, « Centre et périphérie », et de Rémy Ponton, « Champ littéraire », dans Paul Aron, Denis Saint-Jacques, Alain Viala (dir.), *Le Dictionnaire du littéraire*, Paris, PUF, 2002 ; voir aussi Paul Aron et Alain Viala, *Sociologie de la littérature*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2006.
  7. Cf. János Riesz et Alain Ricard (éd.), *Le Champ littéraire togolais*, Bayreuth, Eckhard Breiting/Bayreuth University, coll. « Bayreuth African studies », 1991.
  8. Romuald Fonkoua, « L'Afrique en khâgne : contribution à une étude des stratégies senghoriennes du discours dans le champ littéraire francophone », *Présence Africaine* 154, 1996, p. 130-175.
  9. Romuald Fonkoua et Pierre Halen (dir.), avec la collaboration de Katarina Städtler, *Les Champs littéraires africains*, op. cit., 2001.
  10. Bernard Mouralis, « Pertinence de la notion de champ littéraire en littérature africaine », dans Romuald Fonkoua et Pierre Halen (dir.), *Les Champs littéraires africains*, op. cit., p. 70.
  11. Pierre Halen, « Constructions identitaires et stratégies d'émergence : notes pour une analyse institutionnelle du système littéraire francophone. », dans *La Littérature africaine et ses discours critiques*, actes du colloque de Montréal (mai 1999), numéro préparé par Josias Semujanga, Études françaises, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, vol. 37, n° 2, 2001, p. 13-31 ; « Notes pour

s'associent à la discussion sur la notion de « francophonie littéraire<sup>12</sup> », pour penser l'unité et la diversité des littératures en français. Ils soulignent cependant la difficulté d'appliquer la théorie du champ aux productions littéraires dites francophones. Selon ces recherches, ces œuvres ne formeraient pas un « champ unitaire », mais manifesteraient tout de même une « imbrication institutionnelle » : la liaison historique entre les structures de production éditoriale de la Métropole et les écrivains des colonies avant 1960 pour le cas français<sup>13</sup>, liaison présente également dans le texte comme l'ont révélé les études sur l'hypotexte et l'hypertexte<sup>14</sup> entre les lettres coloniales et africaines ; les relations multidirectionnelles qui n'obligent plus les auteurs dits francophones à passer par Paris pour les diverses manifestations culturelles (festival, édition...) ; et la liaison relative entre les champs de production et de légitimation qui se trouvent souvent dans Paris – par exemple, les rivalités à Paris entre les producteurs francophones issus des anciennes colonies et ceux que l'on a appelés les « convertis à la langue française<sup>15</sup> ». Après avoir rappelé ces nuances, ces travaux insistent sur la difficulté de parler d'un champ littéraire car, selon eux, ce système inclurait, outre le champ parisien et les divers champs nationaux qui resteraient en partie indépendants du premier et totalement indépendants les uns des autres, des paliers dits institutionnels fonctionnant à des niveaux intermédiaires. Ce « système » serait caractérisé par l'unification pratique dans et par Paris qui exerce toujours un rôle d'instance de légitimation.

---

une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », dans *Littératures et sociétés africaines*, mélanges offerts à János Riesz à l'occasion de son soixantième anniversaire, études réunies par Papa Samba Diop et Hans-Jürgen Lüsebrink (rédaction Ute Fendler et Christophe Vatter), Tübingen, Gunter Narr Verlag, 2001, p. 55-67 ; « Le "système littéraire francophone" : quelques réflexions complémentaires », dans Lieven D'Hulst et Jean-Marc Moura (éd.), *Les Études littéraires francophones : état des lieux*, actes du colloque organisé par les Universités de Leuven, Kortrijk et de Lille (2-4 mai 2002), Villeneuve-d'Ascq, Université de Lille 3, coll. « Travaux et recherches », 2003, p. 25-37.

12. Michel Beniamino, « La Francophonie littéraire », dans Lieven D'Hulst et Jean-Marc Moura (éd.), *Les Études littéraires francophones : état des lieux*, op. cit., p. 15. Voir aussi Michel Beniamino, *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces francophones », 1999.
13. Pierre Halen, « Notes pour une topologie institutionnelle du système littéraire francophone », op. cit., p. 53.
14. János Riesz, « Littérature coloniale et littérature africaine : hypotexte et hyper-texte », dans Romuald Fonkoua et Pierre Halen (dir.), *Les Champs littéraires africains*, op. cit., p. 115-134.
15. Cf. Véronique Porra, « Les "convertis" de la francophonie : entre création artistique, stratégies et contraintes », dans *Langue de l'autre ou la double identité de l'écriture*, actes du colloque international de Tours (9-11 décembre 1999), textes réunis par Jean-Pierre Castellani, Maria Rosa Chiapparo et Daniel Leuwers, Tours, Publication de l'Université François Rabelais, 2001, p. 297-311.

Bref, pour penser l'objet même des études dites francophones, d'aucuns invoquent la « francophonie littéraire », et les tenants d'une telle position parlent de « système littéraire francophone », car pour ces auteurs, la théorie du champ ne saurait à elle seule appréhender la diversité et l'unité des littératures que l'on appelle francophones.

Dans une démarche analogue, d'autres encore partent des études post-coloniales<sup>16</sup> qu'ils définissent comme « l'ensemble d'une production littéraire ou même culturelle en ce qu'elle a en commun une langue donnée héritée de la colonisation et, à cause de ce passé, un certain nombre de traits partagés<sup>17</sup> », afin de résoudre la difficulté de l'absence « d'unité entre les créations dites francophones<sup>18</sup> ». Dans cette perspective, la critique postcoloniale pourrait aider à dégager une homogénéité du point de vue du style ou de l'inspiration<sup>19</sup>. Pour ce faire, ils tentent un examen des écrits en provenance des anciennes colonies européennes dans ce qu'ils appellent un espace francophone postcolonial<sup>20</sup>, espace à la fois institutionnalisé et diversifié, tout en conservant le souci du texte.

- 
16. Pour un aperçu général des domaines que recouvre cette notion, voir Henry Swarz and Sangeeta Ray (éd.), *A Companion to Postcolonial Studies*, Massachusetts/Oxford, Blackwell, 2000. Voir les deux ouvrages en français concernant cette matière (d'ailleurs, l'on s'y reportera pour les indications bibliographiques complémentaires) : Jacqueline Bardolph, *Études postcoloniales et littérature*, Paris, Honoré Champion, coll. « Unichamp-Essentiel », 2002 ; Neil Lazarus (dir.), *Penser le postcolonial : une introduction critique*, traduction de l'anglais par Marianne Groulez, Christophe Jaquet et Hélène Quiniou, Paris, Éditions Amsterdam, 2006.
17. Jacqueline Bardolph, *Études postcoloniales et littérature*, *op. cit.*, p. 10. Bardolph note que le vocable « postcolonial » peut désigner : (1) la période qui marque la rupture radicale entre les gouvernements européens et le reste du monde à partir de 1947 (date de l'indépendance de l'Inde) ; (2) il peut signifier également les productions littéraires issues des espaces dominés, comme on l'a vu ; (3) il peut désigner aussi le réexamen de tous les présupposés de l'époque coloniale. Les œuvres des colonisés sont étudiées comme des lieux de résistance, de contre-discours ou de réfutation de la domination impériale. Le théoricien le plus cité dans ce domaine demeure Edward Saïd, aujourd'hui, décédé (*Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, traduit de l'américain par Catherine Malamoud, préface de Tzvetan Todorov, postface de l'auteur traduit par Claude Wauthier, Paris, Seuil, 1997 ; *Culture et impérialisme*, traduit de l'anglais par Paul Chemla, Paris, Fayard/ Le Monde diplomatique, 2000) ; (4) postcolonial désigne enfin un ensemble théorique et interdisciplinaire qui s'interroge sur le discours, la réécriture de l'histoire et le couple domination/résistance. Lacan, Foucault et Derrida inspirent souvent cette démarche représentée surtout par l'historiographie indienne (cf. Mamadou Diouf (dir.), *L'Historiographie indienne en débat. Colonialisme, nationalisme et sociétés postcoloniales*, Paris/Amsterdam, Karthala et Saphis, 1999). Les penseurs les plus cités de ce mouvement sont Homi Bhabha, Edward Saïd et Gayatri Spivak.
18. Jean-Marc Moura, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, coll. « Écritures francophones », 1999, p. 2.
19. *Ibid.*, p. 3.
20. *Ibid.*, p. 9.

C'est ce souci qu'avait déjà à l'esprit Combe qui parlait de « poétiques francophones<sup>21</sup> » sans perdre de vue le contexte historique.

Ainsi les recherches récentes<sup>22</sup> tendent de plus en plus à penser les études littéraires dites « francophones » dans une perspective relationnelle et à interroger le lien qui unit, malgré leur diversité, les éléments du corpus que l'on appelle « francophonie littéraire », « système littéraire francophone », « espace francophone postcolonial » ou encore « espace doté de poétiques propres ». Tout ceci montre la force et la fécondité de la pensée sociologique. Celle-ci contribue au développement d'études francophones, ouvre sur de multiples chemins d'investigation et permet un renouvellement de certaines interrogations relatives à l'objet d'études. Mais ces approches peuvent être complétées par une étude de la place qu'occupent les auteurs afro-antillais au cœur même de l'institution littéraire parisienne. Ce faisant, nous pourrions *articuler le texte* dans le microcosme littéraire où il prend sens, et voir comment l'identité culturelle que ces auteurs se construisent y joue le rôle de prise de position, dans la période comprise entre 1920 et 1960.

Cette période permet d'examiner le phénomène de l'identité culturelle à partir de quelques cas révélateurs d'écrivains originaires des Antilles françaises et d'Afrique subsaharienne sous domination française vivant à Paris. Nous nous arrêterons à la pratique littéraire de cinq agents paradigmatiques – René Maran, Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire, Édouard Glissant et Mongo Beti –, sur lesquels nous reviendrons plus loin.

### **Théorie du champ et schème régulateur**

Nous nous efforcerons d'examiner les conditions de la visibilité littéraire de ces écrivains, d'abord pour voir comment, à partir de leur position sociale et politique, ils ont pu émerger dans le centre parisien, ensuite, s'ils ont pu constituer un champ littéraire spécifique et, enfin, quel statut a occupé l'Afrique dans leur production littéraire. Pour tenter de répondre à l'ensemble de ces interrogations, nous partirons de l'hypothèse que l'activité des écrivains originaires des Antilles françaises et de

---

21. Cf. Dominique Combe, *Poétiques francophones*, Paris, Hachette, coll. « Contours Littéraires », 1995.

22. Pour un état des lieux plus détaillé, voir l'ouvrage déjà cité de Lieven D'Hulst et Jean-Marc Moura (éd.), *Les Études littéraires francophones : état des lieux*, *op. cit.*

l'Afrique subsaharienne sous domination française, dans le Paris de l'ère coloniale (1920-1960), passe par des stratégies d'émergence qui visent à placer le *rapport à l'Afrique* au centre des enjeux du microcosme parisien. Pour étudier cette tentative de proximité avec l'Afrique qui exprime les expériences réelles ou imaginaires assumées par ces écrivains, nous comptons relever un certain nombre de perspectives qu'ils mettent en valeur d'une façon réitérée pour diffuser leur message. Ces perspectives s'appuient sur des modèles culturels empiriques à partir desquels s'articulent leurs textes, ou, pour être plus précis, sur des *schèmes* qui unifient les données et les expériences humaines, et qui sont, on l'a dit, la parenté, la violence, l'amour et le chemin. Ces schèmes nous permettront, au final, de comprendre comment les écrivains afro-antillais construisent leur identité à Paris. L'usage commun, quoique diversifié, de ces schèmes par ces écrivains nous autorise également à les considérer comme une unité, et à parler, au singulier, de « l'écrivain afro-antillais ».

L'exploration de cette hypothèse nécessite la conjonction entre plusieurs instruments d'analyse, parmi lesquels la théorie du champ, par laquelle nous avons amorcé notre exposé, joue un rôle central, mais en tant qu'instrument conjoint à d'autres qui parviennent à circonscrire la complexité de la question étudiée. Ces outils sont les suivants : la théorie du *champ* et celle de l'*habitus*, mises en œuvre dans les recherches issues de la sociologie de Bourdieu<sup>23</sup> ; les informations d'histoire littéraire qui nous permettent de contextualiser et d'historiciser les prises de position des écrivains afro-antillais ; les concepts opératoires mis en œuvre par Couloubaritsis<sup>24</sup> à travers les notions de *schème*, de *proximité* et de *souffrance humaine*.

1/ On l'a vu, l'option en faveur de la théorie du champ s'explique par le fait que celle-ci nous offre les instruments nécessaires pour transcender l'antinomie pérenne entre la lecture interne et la lecture externe, en prenant un regard extérieur sur l'ensemble des points de vue ainsi mis en relation. Selon Bourdieu, penser en termes de champ revient à penser

---

23. Pour ce point théorique, voir les développements de Pierre Bourdieu, « Fondements d'une science des œuvres », *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, coll. « Points-Essais », 1998, p. 291-462 ; *Les Usages sociaux de la science. Pour une sociologie clinique du champ scientifique*, Paris, INRA, 1997 ; « Pour une science des œuvres », *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Seuil, coll. « Points-Essais », 1994, p. 60-97 ; avec Loïc J. D. Wacquant, « La logique des champs », *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, coll. « Libre examen », 1992, p. 71-91.

24. Lambros Couloubaritsis, *La Proximité et la question de la souffrance humaine. En quête de nouveaux rapports de l'homme avec soi-même, les autres, les choses et le monde*, Bruxelles, Ousia, coll. « Ébauches », 2005.

*relationnellement*, ou plus précisément à accorder un primat aux relations objectives entre les agents<sup>25</sup>.

En termes analytiques, un champ peut être défini comme un réseau, ou une configuration de relations objectives entre des positions. Ces positions sont définies objectivement dans leur existence et dans les déterminations qu'elles imposent à leurs occupants, agents ou institutions, par leur situation (*situs*) actuelle et potentielle dans la structure de la distribution des différentes espèces de pouvoir (ou de capital) dont la possession commande l'accès aux profits spécifiques qui sont en jeu dans le champ, et du même coup, par leurs relations objectives aux autres positions (domination, subordination, homologie, etc.)<sup>26</sup>.

Dans cette perspective, le champ est associé à d'autres concepts tel que celui de *capital* (pouvoir), ou encore celui d'*habitus*<sup>27</sup>. Bourdieu en donne lui-même la définition en précisant :

Les *habitus* sont des principes générateurs de pratiques distinctes et distinctives – ce que mange l'ouvrier et surtout sa manière de le manger, le sport qu'il pratique et sa manière de le pratiquer, les opinions politiques qui sont les siennes et sa manière de les exprimer différent systématiquement des consommations ou des activités correspondantes du patron d'industrie ; mais ce sont aussi des schèmes classificatoires, des principes de classement, des principes de vision et de division, des goûts, différents. Ils font des différences entre ce qui est mal, entre ce qui est distingué et ce qui est vulgaire, etc., mais ce ne sont pas les mêmes. Ainsi, par exemple, le même comportement ou le même bien peut apparaître distingué à l'un, prétentieux ou m'as-tu-vu à l'autre, vulgaire à un troisième<sup>28</sup>.

Notre but est en effet d'étudier uniquement les relations objectives des différents agents afro-antillais, entre eux et des agents littéraires parisiens, du point de vue de leur *rapport à l'Afrique*, et non d'étendre la recherche dans tous les champs où se manifeste le phénomène colonial (littérature coloniale, science coloniale...). Pour réaliser ce projet, la méthode que nous avons adoptée est progressive. En partant des cas pour lesquels nous

---

25. Pierre Bourdieu avec Loïc J. D. Wacquant, *Réponses...*, *op. cit.*, p. 72 ; Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques...*, *op. cit.*, p. 9 ; *Leçon sur la leçon*, Paris, Minuit, 1982, p. 41-42.

26. Pierre Bourdieu avec Loïc J. D. Wacquant, *Réponses...*, *op. cit.*, p. 72-73.

27. Cf. par exemple Pierre Bourdieu, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

28. Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques...*, *op. cit.*, p. 23.



possédons des informations biographiques, nous envisageons les dispositions des différents agents en examinant leur capital global (origine sociale et géographique, études, relations sociales, etc.). Ensuite, nous essayons d'établir la correspondance entre ces différents paramètres et leur pratique littéraire (expérience familière que les auteurs convoquent dans leurs œuvres, mode de régulation de l'expérience en question...) en relation avec d'autres agents littéraires de la même période.

2/ La réalité sociologique mise en évidence dans le point précédent se fonde aussi sur les enjeux qu'éclaire l'histoire littéraire<sup>29</sup> ; elle est reconstruite en forme à partir d'une confrontation entre les courants littéraires parisiens (les Tharaud, Mille, Trautmann, Gide, Sartre...) et l'évolution de la littérature afro-antillaise dans le contexte de l'époque coloniale, telle qu'elle est assumée à Paris. À cette question de l'histoire littéraire s'ajoute celle de la proximité des écrivains avec l'Afrique. Cette perspective nous permet d'affronter efficacement la relation, d'une part, entre les textes les plus divers (roman, poésie et essai) et, d'autre part, entre les textes et les contraintes du *champ*. L'objectif principal de cette conjonction de méthode est de gagner en intelligibilité dans la compréhension du corpus que nous avons choisi et que nous lisons grâce à la notion de *schème régulateur*.

3/ L'usage des *schèmes régulateurs* de l'expérience n'est pas limité aux écrivains que nous avons choisis, car il était déjà présent dans la pensée archaïque, permettant à l'homme de comprendre son rapport au monde, autrement dit sa *proximité* avec le monde. Comme le fait observer l'historien de la philosophie Couloubaritsis, il s'agit d'une démarche propre à la pensée humaine, mais qui se trouve surtout à l'œuvre dans la pensée ancienne (égyptienne pharaonique, juive et grecque par exemple)<sup>30</sup>. Une élucidation de ce point de vue peut aider à mieux comprendre également l'appropriation de cette pratique par l'écrivain afro-antillais. Dans la pensée archaïque – où la réalité est envisagée dans sa complexité à partir de l'enchevêtrement de la nature visible et des puissances invisibles (les êtres surnaturels : les dieux, les démons, les héros, les morts...) –, les rapports au monde passent par des

---

29. À cette fin, nous nous appuyons notamment sur les résultats des recherches en littérature française, recherches menées entre autres par Gisèle Sapiro (*La Guerre des écrivains (1940-1953)*, Paris, Fayard, 1999) ; Jérôme Meizoz (*L'Âge du roman parlant (1919-1939). Écrivains, critiques, linguistes et pédagogues en débat*, préface de Pierre Bourdieu, Genève, Librairie Droz, 2001), et bien d'autres encore.

30. Lambros Couloubaritsis, *Aux origines de la philosophie européenne. De la pensée archaïque au néoplatonisme*, Bruxelles, De Boeck, coll. « Le Point philosophique », 2003, p. 59.

démarches d'appréhension de la diversité des choses constitutives du monde visible et invisible, selon des modes de proximité qui favorisent la connaissance, tels que les schèmes (parenté, violence, amour, chemin...), et la logique de l'ambivalence qui accepte la coexistence de termes opposés (le ciel et la terre, le divin et le naturel...). Aussi, pour dire et penser l'invisible, la pensée archaïque le rapporte au visible grâce à ce que nous appelons conventionnellement le discours mythique. Elle fait *comme si* les choses invisibles pouvaient être vues<sup>31</sup>. Selon Couloubaritsis, le mythe est « un discours complexe à propos d'une réalité complexe où s'enchevêtrent le visible et l'invisible, et qui se déploie selon une logique qui lui est propre et en fonction d'un schème transcendantal qui unifie et

---

31. Sur l'usage particulier du *comme si*, voir Emmanuel Danblon, *Rhétorique et rationalité. Essai sur l'émergence de la critique et de la persuasion*, préface de Marc Dominicy, Bruxelles, édition de l'Université de Bruxelles, coll. « Philosophie et société », 2002, p. 99. Le *comme si* permet entre autres de résoudre la tension qui apparaît dans la réduction de la distance entre le fait (les agents sont dominés et originaires d'espaces dominés, mais sont très tôt assimilés au centre) et les normes (pour émerger dans le centre, la norme n'offre que deux options générales : assimilation et dissimulation). Nous faisons *comme si* ils venaient de la périphérie pour gagner en intelligibilité. Mais les choses sont bien plus complexes du fait qu'ils appartiennent, de par leur formation, au centre. Du reste, cette complexité devient plus grande, dès lors que l'on élargit l'usage de l'expression « comme si » à la pratique des schèmes. En effet, c'est bien le sens qu'il faut souvent accorder à la transposition des expériences réelles (parenté, chemin, amour, violence...) à d'autres domaines : l'on fait *comme si* il y avait parenté, chemin, amour, violence, par une sorte de retransposition. C'est en tout cas le sens que les Grecs donnaient à cette pratique sublimée par les philosophes néoplatoniciens, quand ils parlaient des attributs et activités de l'Un ou de Dieu, par exemple lorsque l'on attribue à Dieu la « volonté » en y projetant cette activité humaine. Comme le dit Couloubaritsis à propos de l'usage que fait Plotin du *comme si* (to hoion), c'est pour arriver à ce lieu ultime inaccessible (Dieu) que Plotin « met en œuvre une méthode où domine l'usage du “comme si”, lequel l'aide à objectiver l'analyse de notre volonté libre en l'accordant à l'Un même, c'est-à-dire à faire *comme si* l'Un possédait une volonté et une liberté [...]. Ce procédé, on peut le rendre par l'expression *eis epinoia*, qui signifie prendre par la pensée les choses à partir du réel le plus proche pour ensuite les rapporter à un fondement objectif. Plotin pratique ici, non plus le schème de la parenté et le mythe, mais le schème de la volonté et une réflexion pour nous porter du domaine de la subjectivité à un domaine qui s'oppose à toute subjectivation » (*Histoire de la philosophie ancienne et médiévale*, Paris, Grasset, 1998, p. 689). Bref, nous découvrons ici, dans cette question des schèmes – qui est au centre de notre méthode – la préhistoire de l'usage du *comme si* en rhétorique et en littérature, et dont la thématisation philosophique s'est accomplie à travers l'usage de l'*als ob* dans la *Critique de la faculté de juger* (1793) de Kant. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'expression « empirisme transcendantal de la proximité » que nous utilisons dans notre approche en nous inspirant des thèmes travaillés par Couloubaritsis et qui demande un approfondissement philosophique qui n'est pas l'objet de ce travail. Nous nous contenterons de justifier son usage à partir de ce que notre démarche est parvenue à dégager et à développer.

régularise l'expérience<sup>32</sup> ». La complexité du discours mythique se révèle à travers la conjonction d'une quadruple structure où coexistent un « discours en catalogue<sup>33</sup> », avec comme forme principale la généalogie (cosmogonie, théogonie, anthropogonie...), un axe mythologique (ensemble de formes narratives : légendes, contes, mythe de fondation...), une topologie (lieux visibles et invisibles) et une chronologie (différentes formes de temps)<sup>34</sup>.

---

32. Lambros Couloubaritsis, *Aux origines de la philosophie...*, *op. cit.*, p. 69. C'est nous qui soulignons.

33. Selon Couloubaritsis, *katalegein* est un discours qui *dit les choses successivement* et qui ne se réduit pas seulement aux multiples généalogies mais peut être rapporté aux divers cheminements (voyage, initiation, savoir, etc.).

34. Lambros Couloubaritsis, *Aux origines de la philosophie européenne...*, *op. cit.*, p. 67. Lors de ses dernières interventions, et plus spécialement lors du colloque du Centre International d'Étude de la Religion grecque (ULB, 5-8 septembre 2005), Couloubaritsis a ajouté un quatrième axe de référence constitué par la « chronologie ». Notre analyse ne tient compte que des trois premières structures (généalogie, mythologie et topologie). Voir aussi Lambros Couloubaritsis, « Fécondité du discours catalogue », *Kernos*, 19, 2006, p. 249-266.